



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la  
culture

# **Feuille de route pour l'éducation artistique**

Conférence mondiale sur l'éducation artistique :  
Développer les capacités créatrices pour le 21<sup>ème</sup> siècle  
Lisbonne, 6-9 mars 2006

# **Feuille de route pour l'éducation artistique**

**Développer les capacités créatrices pour le 21<sup>ème</sup> siècle**

## **Table des matières**

### **I. Introduction**

### **II. Objectifs de l'éducation artistique**

1. Défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle
2. Développer les capacités individuelles
3. Améliorer la qualité de l'éducation
4. Promouvoir l'expression de la diversité culturelle

### **III. Concepts liés à l'éducation artistique**

1. Domaines artistiques
2. Approches de l'éducation artistique
3. Dimensions de l'éducation artistique

### **IV. Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace**

1. Formation des enseignants et des artistes
2. Partenariats

### **V. Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances**

### **VI. Recommandations**

1. Recommandations à l'intention des enseignants, des parents, des artistes et des directeurs d'écoles et d'établissement éducatifs
2. Recommandations à l'intention des ministères publics et des responsables politiques
3. Recommandations à l'intention de l'UNESCO et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales

### **Annexe : Etudes de cas**

## **Introduction**

Etablie sur la base des délibérations de la Conférence mondiale sur l'éducation artistique qui s'est tenue du 6 au 9 mars 2006 à Lisbonne, Portugal, la présente « Feuille de route pour l'éducation artistique » a pour objectif d'explorer le rôle de l'éducation artistique face aux besoins de créativité et de sensibilisation culturelle du 21<sup>ème</sup> siècle et met l'accent sur les stratégies nécessaires à l'introduction ou à la promotion de l'éducation artistique dans le cadre d'apprentissage.

La présente « Feuille de route » vise à promouvoir une compréhension commune par tous les acteurs de l'importance de l'éducation artistique et de son rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. Elle se propose de définir les concepts et d'identifier les bonnes pratiques en matière d'éducation artistique. En termes pratiques, elle devrait servir de document de référence évolutif énonçant les mesures et les changements concrets nécessaires à l'introduction ou à la promotion de l'éducation artistique au sein des structures éducatives (formelles et informelles) et à l'établissement d'un cadre solide pour les décisions et les actions futures dans ce domaine. Ainsi, la présente feuille de route vise à : transmettre une vision et à créer un consensus sur l'importance de l'éducation artistique afin de favoriser une société créative et sensible aux spécificités culturelles ; encourager la réflexion et l'action sous le signe de la collaboration ; et enfin rassembler les ressources humaines et financières nécessaires afin d'assurer la meilleure intégration de l'éducation artistique dans les systèmes éducatifs et les écoles.

La question des objectifs de l'éducation artistique est très controversée et suscite de nombreuses interrogations telles que : « L'éducation artistique est-elle enseignée pour elle-même ou doit-on la considérer comme un moyen de favoriser l'apprentissage dans les autres matières ? » ; « Doit-on enseigner les arts comme une discipline à part entière ou pour l'ensemble de connaissances, de compétences et de valeurs qu'ils peuvent transmettre (ou les deux) ? » ; « L'éducation artistique est-elle réservée aux élèves les plus doués dans certaines disciplines ou doit-elle être accessible à tous ? ». Ces questions demeurent centrales dans la détermination de l'approche des artistes comme des enseignants, des élèves et des responsables politiques. La présente feuille de route tente d'apporter une réponse globale à ces questions et souligne que l'épanouissement créatif et culturel devrait occuper une place centrale dans l'éducation.

## **Objectifs de l'éducation artistique**

### **1. Défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle**

Les déclarations et les conventions internationales visent à réaffirmer le droit de chaque enfant et de chaque adulte d'accéder à l'éducation et aux moyens leur garantissant un épanouissement complet et harmonieux et la participation à la vie artistique et culturelle. La volonté de faire de l'éducation artistique une partie intégrante, et même obligatoire des programmes éducatifs de tous les pays découle principalement de ces droits.

La culture et les arts jouent un rôle clé dans une éducation complète permettant l'épanouissement de l'individu. L'éducation artistique est donc un droit de l'homme universel pour tous les élèves, y compris ceux qui sont souvent exclus de l'éducation tels que les immigrés, les minorités culturelles et les personnes handicapées. Ces principes fondamentaux sont énoncés dans les déclarations suivantes relatives aux droits de l'homme et de l'enfant.

## **Déclaration universelle des droits de l'homme**

### Article 22

« Toute personne, en tant que membre de la société, ... est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité. »

### Article 26

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. »

### Article 27

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

## **Convention relative aux droits de l'enfant**

### Article 29

« Les Etats parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :  
a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ; »

### Article 31

« Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »

## **2. Développer les capacités individuelles**

Les êtres humains sont tous doués de la faculté de créer. Les arts offrent un cadre et des pratiques uniques permettant un engagement actif des élèves dans le processus créatif. Selon les travaux de recherche<sup>1</sup>, l'enseignement des processus artistiques aux élèves, tout en intégrant des éléments de leur propre culture dans l'éducation, permet de cultiver chez chaque

---

<sup>1</sup> Pour des exemples d'études, veuillez consulter les rapports des réunions préparatoires à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique ; cf. LEA International sur <http://www.unesco.org/culture/lea> ainsi que *Educating for Creativity: Bringing the Arts and Culture into Asian Education (Eduquer à la créativité : introduire l'art et la culture dans l'enseignement asiatique)*, rapport du symposium de la région Asie sur l'éducation artistique, UNESCO 2005.

individu le sens de la créativité et de l'initiative, une imagination fertile, une intelligence émotionnelle, des valeurs morales, l'esprit critique, le sens de l'autonomie, ainsi que la liberté de pensée et d'action. En outre, l'éducation dans et à travers les arts stimule le développement cognitif et permet un apprentissage en meilleure adéquation avec les besoins des élèves et des sociétés modernes dans lesquelles ils vivent.

Comme l'illustrent de nombreux ouvrages éducatifs, le développement de l'appréciation et de la connaissance des arts permet d'aborder un large éventail de sujets sous un nouvel angle ; perspective que d'autres moyens éducatifs ne permettent pas de découvrir.

Afin de pouvoir participer pleinement à la vie artistique et culturelle, les enfants et les adultes doivent apprendre progressivement à comprendre, apprécier et découvrir par eux-mêmes les expressions artistiques grâce auxquelles leurs semblables – souvent appelés artistes – explorent et partagent leur vision de divers aspects de l'existence et de la coexistence. Au nom de l'objectif d'égalité d'accès pour tous aux activités culturelles et artistiques, l'éducation artistique doit devenir une composante obligatoire des programmes éducatifs pour tous les élèves. En outre, l'éducation artistique devrait être systématique et enseignée sur plusieurs années car il s'agit d'un processus à long terme.

L'éducation artistique contribue à une formation intégrant des facultés créatives, intellectuelles et physiques, et favorise des relations plus dynamiques et fructueuses entre l'éducation, la culture et les arts.

Ce potentiel s'avère particulièrement important face aux défis de la société du 21<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, en raison de changements sociétaux qui affectent les structures familiales, les enfants sont souvent privés d'attention parentale. En outre, étant donné le manque de communication et de relation dans la vie familiale, les enfants sont souvent confrontés à divers problèmes émotionnels et sociaux. Par ailleurs, la transmission des traditions culturelles et des pratiques artistiques au sein des familles devient plus difficile, notamment dans les zones urbaines.

De nos jours, il existe un fossé grandissant entre les processus cognitifs et émotionnels qui reflète un apprentissage privilégiant le développement des compétences cognitives au détriment des systèmes émotionnels. Selon le professeur Antonio Damasio, cette tendance influe sur le déclin de la moralité dans la société moderne. Le processus émotionnel fait partie intégrante de la prise de décision et conditionne les actions et les idées en permettant la réflexion et le jugement. Sans engagement émotionnel, toute action, idée ou décision se fonde uniquement sur des éléments rationnels. Une bonne conduite morale, qui constitue l'assise de la citoyenneté, nécessite un engagement émotionnel. Selon le professeur Damasio, l'éducation artistique, en encourageant le développement émotionnel, peut améliorer l'équilibre entre ce dernier et le développement cognitif et favoriser ainsi une culture de la paix.

Dans les sociétés du 21<sup>ème</sup> siècle, on constate une demande croissante d'employés faisant preuve de créativité, de flexibilité, d'adaptabilité et d'innovation. Les systèmes éducatifs doivent donc évoluer en fonction de cette nouvelle donne. L'éducation artistique dote les élèves de toute cette palette d'outils, leur permettant de s'exprimer, de développer leur sens critique dans le monde qui les entoure et de s'engager activement dans les divers aspects de l'existence.

L'éducation artistique offre en outre aux nations un moyen de développer les ressources humaines nécessaires à l'exploitation de la richesse de leur patrimoine culturel. L'utilisation de ces ressources et de ce patrimoine est essentielle si les pays souhaitent mettre en place des

industries et des entreprises culturelles (créatives) solides et durables. Ce type d'industries peut jouer un rôle clé dans le renforcement du développement socioéconomique de nombreux pays moins avancés.

En outre, pour nombre de personnes, les industries culturelles (comme celles de l'édition, de la musique, du cinéma, de la télévision et d'autres médias) et les institutions culturelles (comme les musées, les salles de concert, les centres culturels, les galeries d'art et les théâtres) servent de passerelles d'accès majeures à la culture et aux arts. Les programmes d'éducation artistique peuvent aider les gens à découvrir la diversité des expressions culturelles offerte par les industries et les institutions culturelles, tout en développant leur sens critique envers ces dernières. De leur côté, les industries culturelles représentent une précieuse ressource pour les éducateurs cherchant à intégrer les arts dans leur enseignement.

### **3. Améliorer la qualité de l'éducation**

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT) 2006 publié par l'UNESCO, si l'on note une augmentation du nombre d'enfants ayant accès à l'éducation, la qualité de cette dernière reste cependant faible dans la majorité des pays du monde. La notion d'accessibilité de l'éducation pour tous est primordiale, mais il est tout aussi essentiel que les élèves reçoivent une éducation de qualité.<sup>2</sup>

La notion d'« éducation de qualité » est axée sur l'élève et peut se définir selon trois grands principes : une éducation adaptée aux élèves mais défendant aussi des valeurs universelles, une éducation équitable en termes d'accessibilité et de revenus garantissant l'intégration sociale contre l'exclusion, et enfin, une éducation reflétant les droits individuels et favorisant leur respect.<sup>3</sup>

Une définition générale d'une éducation de qualité pourrait donc se résumer ainsi : une éducation offrant à tous les jeunes et autres élèves les compétences adaptées à leur contexte spécifique et leur permettant de s'intégrer avec succès dans leur société ; une éducation adaptée à la vie, aux aspirations et aux centres d'intérêt des élèves ainsi que de leurs familles et de leurs sociétés ; enfin, une éducation sous le signe de l'intégration et du respect des droits.

Conformément au Cadre d'action de Dakar<sup>4</sup>, il existe tout un ensemble de conditions préalables à une éducation de qualité. L'apprentissage dans et à travers les arts (éducation artistique et arts dans l'éducation) peut favoriser au moins 4 de ces conditions : un apprentissage actif ; un programme adapté au contexte local et motivant pour les élèves ; la collaboration avec les communautés locales dans le respect de leurs cultures ; des enseignants bien formés et motivés.

### **4. Promouvoir l'expression de la diversité culturelle**

Les arts sont à la fois la manifestation de la culture et le moyen de communication des connaissances culturelles. Chaque culture possède un ensemble unique d'expressions artistiques et de pratiques culturelles. La diversité des cultures et leurs productions artistiques et créatives représentent les formes présentes et passées de la créativité humaine qui contribuent de façon unique à la grandeur, au patrimoine, à la beauté et à l'intégrité de l'humanité.

---

<sup>2</sup> UNESCO, 2005, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2006, UNESCO, Paris, p. 58.

<sup>3</sup> UNESCO, 2004, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2005, UNESCO, Paris, p. 30.

<sup>4</sup> Dakar Framework for Action, 2000, [http://www.unesco.org/education/efa/ed\\_for\\_all/framework.shtml](http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/framework.shtml)

La sensibilisation aux pratiques culturelles et aux formes artistiques ainsi que leur connaissance renforce les identités et les valeurs individuelles et collectives et contribue ainsi à la protection et à la promotion de la diversité culturelle. L'éducation artistique est un moyen de favoriser la sensibilisation à la culture et de promouvoir les pratiques culturelles, mais aussi de transmettre la connaissance et le goût de l'art et de la culture entre les générations.

Dans de nombreux pays, des aspects matériels et immatériels des cultures tombent dans l'oubli car ils ne sont pas valorisés dans le système éducatif ni transmis aux générations futures. Il est de toute évidence nécessaire pour les systèmes éducatifs d'intégrer et de transmettre les connaissances et les expressions culturelles. L'éducation artistique peut permettre d'atteindre cet objectif, dans des cadres éducatifs aussi bien formels qu'informels.

Parmi les grandes lignes d'actions pour la mise en œuvre de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée par les Etats Membres en 2001, plusieurs soulignent ce besoin, notamment :

Ligne d'action 6 : Encourager la diversité linguistique - dans le respect de la langue maternelle - à tous les niveaux de l'éducation, partout où c'est possible, et stimuler l'apprentissage du plurilinguisme dès le plus jeune âge.

Ligne d'action 7 : Susciter, à travers l'éducation, une prise de conscience de la valeur positive de la diversité culturelle et améliorer à cet effet tant la formulation des programmes scolaires que la formation des enseignants.

Ligne d'action 8 : Incorporer dans le processus éducatif, en tant que de besoin, des approches pédagogiques traditionnelles afin de préserver et d'optimiser des méthodes culturellement appropriées pour la communication et la transmission du savoir.

## Concepts liés à l'éducation artistique

### 1. Domaines artistiques

Dans toutes les cultures, les individus ont toujours cherché et chercheront toujours des réponses à leurs interrogations sur l'existence. Chaque culture élabore des moyens permettant de partager et de communiquer les réponses à cette quête de sens. Les éléments fondamentaux de la communication sont les mots, les mouvements, le toucher, les sons, les rythmes et les images. Dans nombre de cultures, les formes d'expression servant de support de réflexion et de communication sur le sens du monde sont appelées « art ». Au fil du temps, les différentes formes d'expressions artistiques ont été classifiées. Mais il est important de noter que si des termes tels que « danse », « musique », « théâtre » et « poésie » sont utilisés dans le monde entier, leur sens profond diffère cependant entre les cultures.

Ainsi, toute liste des domaines artistiques doit être perçue comme une classification pratique en perpétuelle évolution et jamais exhaustive. Une liste complète ne saurait être donnée ici mais une liste indicative pourrait comprendre les arts du spectacle (danse, théâtre, musique, etc.), la littérature et la poésie, l'artisanat, le design, les arts numériques, le conte, le patrimoine, les arts plastiques et le cinéma, les médias et la photographie.

Les élèves doivent découvrir progressivement les arts au travers des pratiques et des expériences artistiques en gardant à l'esprit la valeur de l'aboutissement du processus créatif, mais aussi celle du processus en lui-même. En outre, étant donné que de nombreuses formes artistiques ne peuvent se limiter à une seule discipline, il faut mettre davantage l'accent sur la dimension interdisciplinaire des arts ainsi que sur leurs points communs.

## **2. Approches de l'éducation artistique**

L'imagination, la créativité et l'innovation sont présentes en chaque individu et peuvent être encouragées et appliquées. Ces trois processus fondamentaux sont intrinsèquement liés. Comme l'a noté Sir Ken Robinson, l'imagination est la caractéristique essentielle de l'intelligence humaine, la créativité est l'application de l'imagination et enfin, l'innovation parachève ce processus en mettant le jugement critique au service de l'application d'une idée.

Toute approche de l'éducation artistique doit prendre comme point de départ la (les) culture(s) d'origine des élèves. L'établissement d'un climat de confiance fondé sur une réelle appréciation de sa propre culture est le meilleur tremplin pour explorer et apprendre à respecter et à apprécier les cultures des autres. Il est donc indispensable de reconnaître l'évolution constante de la culture et de sa valeur aujourd'hui comme par le passé.

Les structures et les contenus éducatifs devraient non seulement refléter les caractéristiques de chaque forme artistique, mais aussi offrir les moyens artistiques permettant la communication et l'interaction entre différents contextes culturels, sociaux et historiques.

Dans cette perspective, on distingue deux grandes approches de l'éducation artistique (pouvant être mises en œuvre simultanément et ne devant pas nécessairement être séparées). Les arts peuvent être (1) enseignés comme des matières à part entière, à travers l'enseignement des différentes disciplines artistiques, permettant ainsi chez les élèves le développement des talents artistiques, de la sensibilité et l'appréciation des arts ; mais aussi (2) considérés comme une méthode d'enseignement et d'apprentissage dans laquelle les dimensions artistiques et culturelles s'intègrent à l'ensemble des matières du programme scolaire.

L'approche dite des Arts dans l'éducation (Arts in Education, AiE), utilise les arts (ainsi que les pratiques et traditions culturelles liées à ces derniers) comme support d'enseignement des matières générales du programme et comme moyen d'approfondir la compréhension de ces dernières ; par exemple, en utilisant des couleurs, des formes et des objets empruntés aux arts plastiques et à l'architecture pour enseigner des matières comme la physique, la biologie et la géométrie ; ou en introduisant le théâtre et la musique comme méthode d'enseignement des langues. S'inspirant de la théorie des « intelligences multiples », l'approche AiE vise à étendre les bénéfices de l'éducation artistique à tous les élèves et à toutes les matières. Cette approche tend également à replacer la théorie dans son contexte grâce à l'application pratique des disciplines artistiques. Pour être efficace, cette approche interdisciplinaire requiert des changements dans les méthodes d'enseignement ainsi que dans la formation des enseignants.

## **3. Dimensions de l'éducation artistique**

L'éducation artistique s'articule autour de trois axes pédagogiques complémentaires :

- L'étude des œuvres d'art.



- Le contact direct avec les œuvres d'art (concerts, expositions, livres et films).
- La pratique d'activités artistiques.

L'éducation artistique doit être dès le plus jeune âge un enseignement obligatoire et réparti sur plusieurs années.

Ainsi, on distingue trois dimensions en matière d'éducation artistique : (1) l'acquisition des connaissances se fait grâce à une interaction entre l'élève, l'œuvre d'art ou la performance, l'artiste et son ou sa professeur ; (2) l'acquisition des connaissances se fait au travers de la pratique artistique individuelle de l'élève ; et enfin (3) l'acquisition des connaissances se fait grâce à la recherche et à l'étude (d'une forme artistique et de la relation entre art et histoire).

### **Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace**

Une éducation artistique de grande qualité requiert des professionnels de l'enseignement des arts et des enseignants généralistes hautement qualifiés. En outre, elle peut être renforcée par des partenariats fructueux entre ces derniers et des artistes satisfaisant aux mêmes exigences de qualification.

Dans cette perspective, il convient d'atteindre au moins les deux grands objectifs suivants :

- Permettre l'accès des enseignants, des artistes et autres acteurs aux ressources et à la formation nécessaires pour cette entreprise. Un apprentissage créatif requiert un enseignement créatif.
- Encourager les partenariats créatifs à tous les niveaux entre les ministères, les écoles et les enseignants, et les arts, les sciences et les organisations communautaires.

La réussite de ces partenariats dépend de la compréhension partagée des objectifs visés par les partenaires et du respect mutuel des compétences de chacun. Afin de mettre en place des conditions propices aux collaborations futures entre éducateurs et artistes, la formation initiale des éducateurs comme des artistes doit intégrer la compréhension du domaine d'expertise de l'autre ainsi qu'un intérêt mutuel pour la pédagogie.

Les programmes de formation des enseignants et des artistes doivent être réformés afin de doter ces derniers des connaissances et de l'expérience nécessaires afin de leur permettre de faciliter conjointement l'apprentissage et de tirer pleinement profit des avantages d'une coopération interprofessionnelle. La promotion de ce type de coopération nécessite des dispositions spécifiques représentant de nouveaux défis pour la plupart des sociétés.

Ainsi, on distingue deux stratégies essentielles pour la mise en place d'une éducation artistique efficace : une formation pertinente et efficace à l'intention des enseignants et des artistes, et le développement des partenariats entre l'éducation et les systèmes et les acteurs culturels.

#### **1. Formation des enseignants et des artistes**

Cet aspect dépend des expériences et des perspectives généralement très différentes qu'ont les enseignants des matières générales, les professeurs d'arts et les artistes en matière de pratiques éducatives et culturelles. Une formation plus efficace de l'ensemble de ces acteurs de l'éducation artistique au sens large est donc essentielle.

- Formation des enseignants des matières générales

Idéalement, tous les enseignants (et directeurs d'école) devraient être sensibilisés aux valeurs et aux qualités des artistes et avoir une certaine connaissance des arts. Les enseignants doivent également pouvoir acquérir les compétences leur permettant de collaborer avec des artistes dans des cadres éducatifs. Une formation de ce type leur permettrait d'optimiser leur propre potentiel et d'utiliser les arts dans leur enseignement. En outre, elle pourrait permettre de garantir que les enseignants possèdent : des connaissances de base sur le processus créatif ; la capacité d'analyse, d'interprétation et d'évaluation des œuvres d'art ; et enfin une vision globale de l'art à travers les différentes époques et cultures.

Sachant que les arts peuvent favoriser l'apprentissage dans des matières du programme traditionnellement considérées comme générales, les enseignants du primaire en particulier utilisent souvent l'approche dite des Arts dans l'éducation (Arts in Education, AiE). Ainsi, des chansons peuvent servir à mémoriser des mots clés d'une langue, des définitions dans des matières scientifiques ou sociales, ou encore un concept ou une formule mathématique. L'intégration des arts dans l'enseignement d'autres matières, notamment au primaire, peut être une façon d'éviter la surcharge des programmes que connaissent certaines écoles. Cependant, cette intégration ne sera pas efficace sans une formation artistique spécifique en parallèle.

- Formation des professeurs d'arts

L'enseignement des arts doit aller au-delà du simple enseignement aux élèves de compétences, de pratiques et de connaissances spécifiques. Aussi, outre la maîtrise technique en atelier, les programmes d'éducation artistique devraient favoriser une préparation plus large des enseignants. Ainsi, les professeurs d'arts devraient être encouragés à s'inspirer des compétences d'autres artistes, y compris ceux de disciplines différentes, tout en acquérant les qualifications nécessaires à la collaboration avec des artistes et des enseignants d'autres matières dans un cadre éducatif.

Des programmes complets de formation des professeurs d'arts pourraient encourager l'acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines suivants :

- Une ou plusieurs disciplines artistiques
- L'expression artistique interdisciplinaire
- Les méthodologies d'enseignement des arts
- Les méthodologies d'enseignement interdisciplinaire dans et par les arts
- La conception des programmes
- Les méthodes d'évaluation adaptées à l'éducation artistique
- L'éducation artistique formelle (dans le cadre scolaire)
- L'éducation artistique informelle (dans le cadre communautaire)

En outre, la bonne qualité des écoles n'est pas suffisante. Comme on le montre ci-après, l'éducation artistique peut souvent être renforcée par des partenariats avec un large éventail d'individus et d'organisations au sein de la communauté. Des activités telles que les visites de musées et de galeries d'art, les sorties au spectacle, les programmes des Artistes dans les écoles (Artists in School, AIS) et l'éducation environnementale à travers l'éducation artistique constituent des ressources éducatives précieuses pour les enseignants et les élèves quel que soit le cadre d'apprentissage.

En outre, il est nécessaire de s'intéresser à l'utilisation des nouvelles technologies dans la création artistique, la musique électronique et les nouveaux médias, ainsi que dans l'enseignement en ligne dans le cadre de la formation des enseignants d'éducation artistique. L'utilisation de ces nouvelles technologies a donné une nouvelle dimension à l'éducation artistique et confère aux professeurs d'arts un nouveau rôle pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Ces technologies peuvent constituer des plateformes précieuses de collaboration entre les professeurs d'arts, mais aussi entre ces derniers et les artistes, les scientifiques et les autres éducateurs.

L'art informatique est désormais accepté comme une forme artistique à part entière, une forme de création légitime et une méthode d'enseignement des arts. Cependant, son enseignement n'est pas répandu dans les écoles. En effet, si les professeurs d'arts, par exemple, se montrent très intéressés par l'enseignement de cet art dans leurs classes, ils manquent cependant souvent d'expérience, de formation pédagogique et de ressources en la matière.

Les professeurs du secondaire peuvent proposer des travaux nécessitant une collaboration entre différentes matières spécialisées. Ainsi, les domaines de l'entreprise et de la technologie peuvent s'intégrer dans la dimension commerciale des arts. Les élèves peuvent également travailler sur des projets reliant les arts à l'histoire ou aux sciences sociales. Ce type d'approche requiert une certaine compréhension de la valeur de l'éducation artistique de la part des enseignants des autres matières.

Enfin, il apparaît essentiel de mettre en place, au moins au niveau local voire national, des recommandations et des normes relatives à la formation initiale des professeurs d'arts. Différentes séries de normes ont été définies<sup>5</sup> et peuvent servir de cadre de référence pour tous les pays en matière d'organisation, de mise en œuvre et d'évaluation de leurs programmes d'éducation artistique.

*(Cf. Etude de cas à l'Annexe)*

- Formation des artistes

Les artistes de toutes les disciplines ainsi que les professionnels de la culture devraient également avoir la possibilité d'améliorer leurs compétences pédagogiques et d'acquérir les qualifications nécessaires à la collaboration avec les éducateurs des écoles et des centres d'apprentissage, mais aussi et surtout à une communication et une interaction efficaces avec les élèves. Des activités et des projets communs entre les artistes en formation et les enseignants en formation peuvent également poser les bases d'une bonne collaboration future.

*(Cf. Etude de cas à l'Annexe)*

Au même titre que le développement des partenariats entre les institutions éducatives et culturelles, l'amélioration et l'enrichissement de la formation de l'ensemble des acteurs de

---

<sup>5</sup> Exemples tirés principalement des Etats-Unis : De la préadolescence au début de l'âge adulte/Normes relatives aux arts définies par le National Board for Professional Teaching Standards (NBPTS, Conseil national pour les normes relatives à l'enseignement professionnel), Normes relatives à la formation des professeurs d'arts, Objectifs, principes et normes relatives aux programmes artistiques scolaires, et Normes nationales relatives aux arts plastiques.

l'éducation artistique sont limités par le manque de ressources financières mais aussi, notamment dans les zones rurales, de ressources culturelles telles que les bibliothèques, les théâtres et les musées.

## **2. Partenariats**

Bien que la créativité occupe une place d'honneur dans la plupart des documents officiels, il existe encore un manque de reconnaissance fondamentale de l'importance d'une éducation de qualité comme principal moyen de promotion de la créativité. La mise en œuvre des programmes d'éducation artistique n'est ni coûteuse ni complexe si elle se fait dans un esprit de collaboration.

Dans ce contexte, une responsabilité conjointe concernant l'éducation artistique est requise au sein des ministères responsables de la Culture et/ou de l'Éducation et entre les différents organismes chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes d'éducation artistique ; chaque entité doit être pleinement consciente de sa contribution à ce processus. La création de synergies entre les arts et l'éducation pour la promotion d'un apprentissage créatif peut être favorisée par les types de partenariats suivants :

- **Au niveau ministériel ou municipal**

Des partenariats peuvent exister entre différentes entités du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation et des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'élaboration de politiques et de budgets communs concernant des projets prenant place dans le cadre scolaire ou extrascolaire. Les arts et l'éducation peuvent également être unis au niveau politique entre les ministères de l'Éducation et de la Culture et les municipalités (entités généralement responsables des institutions éducatives et culturelles) pour établir un lien entre le système éducatif et le monde culturel grâce à la mise en place des projets de collaboration entre les institutions culturelles et les écoles. Ces partenariats visent à donner à l'art et à la culture une place centrale dans l'éducation et non en marge des programmes scolaires.

*(Cf. Etude de cas à l'Annexe)*

- **Au niveau des écoles**

Dans le monde entier, la plupart des métropoles, des villes et des villages disposent d'un espace culturel, quelle que soit sa nature. Dans la société actuelle, on reconnaît que l'école n'a plus le monopole en matière d'apprentissage. De nouvelles perspectives pédagogiques sont apparues avec le développement des partenariats entre les écoles et les institutions culturelles. S'il existe dans certains pays des collaborations de longue date entre ces institutions, l'étendue et l'efficacité de ces partenariats varient cependant grandement.

Le soutien et l'authenticité de l'engagement de la part des institutions culturelles comme des écoles sont essentiels pour assurer le succès de cette collaboration. Des partenariats étroits ont permis la mise en place de programmes novateurs, principalement sous la forme de visites dans les institutions culturelles. Ce type de visites représentent pour les élèves une mine d'informations, des rencontres artistiques et la possibilité de s'immerger dans le processus créatif, mais constituent également un énorme potentiel pour des pratiques d'enseignement intégrées. Dans l'enseignement primaire, où les jeunes enfants sont très réceptifs à

l'apprentissage visuel, une collaboration active entre les institutions peut permettre l'enrichissement des méthodes d'enseignement.

*(Cf. Etude de cas à l'Annexe)*

- **Au niveau des enseignants**

Des partenariats efficaces représentent également un atout pour les enseignants. Ainsi, en invitant des artistes forts de leur expérience et de leur expertise dans des domaines tels que le mot, le son, le rythme, l'image à mettre en place un projet, sur la base d'un partenariat, dans le cadre des programmes scolaires mais aussi extrascolaires, les enseignants peuvent bénéficier de nouvelles expériences venant enrichir leurs propres méthodes d'enseignement. Les projets dans le cadre scolaire peuvent impliquer la collaboration entre l'artiste, l'enseignant et l'école et sont conçus pour s'adapter à l'âge des participants, aux méthodes d'enseignement et aux emplois du temps de l'école.

Dans certains cas, les institutions culturelles proposent des supports pédagogiques complets en ligne à l'intention des enseignants, des éducateurs artistiques, des familles et des élèves.

*(Cf. Etude de cas à l'Annexe)*

Le développement de tels partenariats se heurte à de nombreux défis. Les budgets alloués à l'éducation artistique, quand ils existent, sont souvent centralisés dans un ministère ou un département, ce qui ne facilite pas (parfois de façon délibérée) le partage avec d'autres organismes. La bureaucratie à tous les niveaux des pouvoirs publics peut également avoir parfois une vision restrictive et faire preuve d'une motivation limitée en matière de coopération. Enfin, il existe des « cultures » individuelles et structurelles très différentes entre les domaines éducatifs et culturels.

## **Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances**

Le développement des capacités créatrices et de la sensibilisation aux spécificités culturelles pour le 21<sup>ème</sup> siècle grâce à l'éducation artistique requiert une prise de décisions éclairées. Afin de permettre aux décideurs d'accepter et de soutenir la mise en œuvre des programmes d'éducation artistique et d'arts dans l'éducation, il est nécessaire d'apporter la preuve de leur efficacité.

On peut faire valoir que la créativité s'exprimant grâce à la culture est la ressource la plus équitablement répartie dans le monde. Cependant, les travaux de recherche montrent que certains systèmes éducatifs étouffent la créativité là où d'autres l'encouragent. On peut supposer que l'éducation artistique est l'un des meilleurs moyens de promouvoir la créativité (lorsque les méthodes d'enseignement et d'apprentissage vont en ce sens), mais on manque d'études sur ce sujet et cette hypothèse n'est donc pas bien reçue parmi les responsables politiques. Il est donc impératif de poursuivre les travaux de recherche dans ce domaine.

Bien qu'il existe des travaux de recherche sur l'éducation artistique en tant que domaine éducatif et des données illustrant les avantages d'une intégration des arts dans l'éducation, dans de nombreux pays, ces dernières sont limitées, invérifiables et difficiles d'accès.

S'il existe de nombreux exemples de réussite concernant la conception et la mise en œuvre de programmes d'éducation artistique, ils ne transmettent souvent pas leurs hypothèses théoriques ou ne parviennent pas à recueillir des données satisfaisantes pour illustrer leurs résultats. Il existe donc peu d'études de cas de meilleures pratiques pouvant être utilisées à l'appui des campagnes de sensibilisation. Cette absence d'un corpus d'informations facile d'accès est considérée comme une entrave majeure à l'amélioration des pratiques, à la sensibilisation des responsables politiques et à l'intégration des arts dans les systèmes éducatifs.

Comme on l'a montré, les activités d'apprentissage dans le cadre de l'éducation artistique concernent autant la création d'œuvres que l'observation, l'interprétation, la critique et la réflexion philosophique sur la création en général. Ces caractéristiques propres à la nature de l'enseignement et de l'apprentissage de l'éducation artistique ont un impact non négligeable sur les méthodes de recherche dans le domaine des arts. Ainsi les chercheurs s'intéressant à l'éducation artistique doivent adopter un point de vue à la fois artistique et pédagogique.

De tels travaux de recherches peuvent être menés aux niveaux mondial, national et institutionnel, ou s'axer sur les disciplines, et devraient s'intéresser aux domaines suivants :

- Description de la nature et de l'étendue des programmes actuels d'éducation artistique.
- Liens entre éducation artistique et créativité.
- Liens entre éducation artistique et performances sociales/citoyenneté active/émancipation.
- Evaluation des programmes et des méthodes d'éducation artistique, notamment des bénéfiques qu'ils peuvent apporter sur le plan individuel et social.
- Diversité des méthodes d'enseignement de l'éducation artistique.
- Efficacité des politiques d'éducation artistique.
- Nature et impact des partenariats entre l'éducation et la culture dans la mise en œuvre des programmes d'éducation artistique.
- Développement et utilisation de normes en matière de formation des enseignants.
- Evaluation des acquis des élèves dans le cadre de l'éducation artistique (identification des meilleures pratiques en matière de techniques d'évaluation).
- Influence des industries culturelles (comme la télévision ou le cinéma) sur les enfants et les élèves en général dans le cadre de leur éducation à l'art, et méthodes garantissant la présentation aux citoyens par ces industries culturelles de modèles d'éducation artistique fiables.

La mise en œuvre de la recherche sur l'éducation artistique devrait comprendre les étapes suivantes :

- Créer un ordre du jour pour la recherche dans le domaine des arts et chercher les financements nécessaires à sa mise en œuvre.
- Organiser des séminaires sur la recherche dans le domaine de l'éducation artistique afin de promouvoir les efforts de recherche.
- Mener des études sur les sujets intéressant les professeurs d'arts.
- Promouvoir la collaboration interdisciplinaire en matière de méthodologies de recherche sur l'éducation artistique.

Enfin, et surtout, la recherche dans le domaine de l'éducation artistique peut être menée par les universités et d'autres institutions en collaboration avec un centre d'échange d'informations (ou « observatoire ») chargé de collecter, d'analyser et de diffuser les données et les connaissances sur l'éducation artistique. Ce type de centre constitue une source de données fiables pour les campagnes de sensibilisation. Il peut collecter des informations relatives à un

sujet de recherche spécifique (par exemple l'enseignement des arts du spectacle) ou à une région géographique particulière (par exemple l'éducation artistique en Inde).

## **Conclusion**

Le développement des capacités créatrices pour le 21<sup>ème</sup> siècle constitue un défi à la fois complexe et crucial, mais ne pouvant pas être ignoré. L'ensemble des forces de la société doivent être mobilisées afin de permettre aux nouvelles générations de ce siècle d'acquérir les connaissances et les compétences, et peut-être plus encore les valeurs et les comportements, les principes éthiques et les orientations morales qui feront d'eux des citoyens du monde responsables et les garants d'un développement durable.

Il est fondamental d'offrir une éducation universelle de qualité. Cependant, cette dernière ne peut atteindre cette exigence que si, grâce à l'éducation artistique, elle promeut les visions et les perspectives, la créativité et l'initiative, l'esprit critique et les compétences professionnelles si indispensables à la vie dans ce nouveau siècle.

Nous espérons que la présente Feuille de route pourra servir de modèle, de corpus de recommandations générales pour l'introduction et la promotion de l'éducation artistique pouvant être adapté – modifié ou étendu si nécessaire – afin de répondre au mieux aux contextes spécifiques des nations et des sociétés du monde entier.

## Recommandations

Les participants à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique s'associent aux déclarations présentées lors des conférences préparatoires régionales et internationales organisées au cours de l'année 2005 en Australie (septembre), Colombie (novembre), Lituanie (septembre), République de Corée (novembre) et à Trinité et Tobago (juin), et aux recommandations présentées lors des réunions de groupes de discussion d'Afrique et des Etats Arabes organisées dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Lisbonne, 6 au 9 mars 2006)<sup>6</sup> réaffirment les considérations suivantes :

- Souscrivant au principe du droit de tout enfant et de tout jeune au développement, grâce à l'éducation artistique, du sens esthétique, de la créativité et des facultés de pensée critique et de réflexion inhérents à la condition humaine<sup>7</sup> ;
- Considérant qu'une prise de conscience plus importante doit être développée chez les enfants et les jeunes, tant d'eux-mêmes que de leur environnement naturel et culturel, et que l'accès de tous aux biens, services et pratiques culturels doit faire partie des objectifs des systèmes éducatifs et culturels ;
- Reconnaisant le rôle de l'éducation artistique dans la préparation du public et des différentes parties de la population à l'appréciation des manifestations artistiques ;
- Comprenant les défis que représente la mondialisation pour la diversité culturelle et le besoin croissant d'imagination, de créativité et de coopération dans des sociétés de plus en plus fondées sur la connaissance ;
- Reconnaisant que dans de nombreuses sociétés, l'art fait partie, traditionnellement et souvent encore, de la vie quotidienne et joue un rôle clé dans la transmission culturelle et l'évolution individuelle et communautaire ;
- Notant le besoin fondamental des jeunes de disposer d'un espace consacré aux activités artistiques, comme un centre culturel communautaire et un musée ;
- Notant que parmi les défis les plus importants du 21<sup>ème</sup> siècle figure le besoin croissant de créativité et d'imagination dans des sociétés multiculturelles, besoin auquel l'éducation artistique peut apporter une réponse efficace ;
- Reconnaisant que nos sociétés contemporaines ont besoin de développer des stratégies et des politiques éducatives et culturelles qui transmettent et soutiennent des valeurs et une identité esthétiques et culturelles afin de promouvoir et de favoriser la diversité culturelle et le développement de sociétés sans conflits, prospères et pérennes ;
- Prenant en compte la nature multiculturelle de la plupart des nations du monde, où une multitude de cultures sont représentées, résultant en une combinaison unique de communautés, de nationalités et de langues ; reconnaissant que cette complexité culturelle a fait naître une énergie créative et des perspectives et des pratiques

---

<sup>6</sup> Vous pouvez consulter les déclarations et les recommandations dans leur intégralité dans le document de référence relatif à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique disponible sur le portail Liens pour l'Education et l'Art de l'UNESCO à l'adresse suivante :

<http://www.unesco.org/culture/lea>.

<sup>7</sup> Cf. « Feuille de route pour l'éducation artistique », pages 2 et 3.



autochtones en matière d'éducation propres à ces pays ; et que la richesse de ce patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, est menacée par des transformations socioculturelles, économiques et environnementales multiples et complexes ;

- Reconnaissant la valeur et l'applicabilité des arts dans le processus d'apprentissage et leur rôle dans l'acquisition de compétences cognitives et sociales en favorisant l'innovation et la créativité, et en encourageant des comportements et des valeurs qui sont au fondement de la tolérance sociale et la célébration de la diversité ;
- Reconnaissant que l'éducation artistique contribue à l'amélioration de l'apprentissage et de l'acquisition des compétences grâce à son attachement à la souplesse des structures (horaires, discipline et rôles), à son souci d'adaptation à l'élève (adéquation avec la vie des enfants et leur environnement social et culturel), et à la coopération entre les ressources et les systèmes d'apprentissage formels et informels ;
- Reconnaissant la convergence entre la conception traditionnelle des arts dans les sociétés et une vision plus moderne selon laquelle l'apprentissage à travers les arts peut permettre l'amélioration de l'apprentissage et de l'acquisition des compétences ;
- Comprenant que l'éducation artistique, en générant tout un éventail de compétences et d'aptitudes multidisciplinaires et en encourageant la motivation des étudiants et une participation active en classe, peut accroître la qualité de l'éducation, contribuant ainsi à la réalisation de l'un des six objectifs de l'éducation pour tous (EPT) énoncés lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Dakar (2000) ;
- Considérant que l'éducation artistique peut jouer un rôle thérapeutique très utile auprès des enfants souffrant de handicaps et suite à une catastrophe ou à un conflit ;
- Prenant acte que l'éducation artistique, au même titre que tout type d'éducation, doit être de grande qualité pour être efficace ;
- Prenant en compte que l'éducation artistique, comme forme de construction civique et éthique, constitue un outil fondamental pour l'intégration sociale et peut aider à résoudre les problèmes cruciaux auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés, notamment la criminalité et la violence, la persistance de l'analphabétisme, les inégalités entre hommes et femmes (y compris l'échec scolaire des garçons), les mauvais traitements et négligences envers les enfants, la corruption politique et le chômage ;
- Observant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les sphères de la société et de l'économie, et le potentiel qu'elles représentent pour la promotion de l'éducation artistique ;

Néanmoins, un certain nombre de défis ont été identifiés et sont réaffirmés ci-après :

- Reconnaissant que, dans de nombreux pays, les politiques éducatives accordent peu d'importance à l'éducation artistique, attitude qui se reflète dans la mise à l'écart et la dévalorisation de ce domaine de connaissance ;

- Observant que les préoccupations et les systèmes culturels et éducatifs sont souvent dissociés et font l'objet de deux ordres du jour distincts empruntant souvent des directions parallèles voire opposées ;
- Considérant qu'il n'existe pas assez de programmes spécialisés en éducation artistique de formation des enseignants et que les programmes généraux de formation ne mettent pas assez en valeur l'importance du rôle des arts dans l'enseignement et l'apprentissage ;
- Observant que les artistes et leur participation aux processus d'éducation artistique ne sont pas suffisamment reconnus ;
- Notant qu'il existe un vaste domaine d'expérience en matière d'éducation artistique qui n'est ni étudié ni rationalisé ; et
- Reconnaisant que les budgets alloués à l'éducation artistique sont inexistantes ou insuffisants pour couvrir ses besoins courants et de développement ;

Les recommandations suivantes proviennent des conférences préparatoires susmentionnées et de réunions de groupes de discussion au niveau régional.

## **1. Recommandations à l'intention des éducateurs, des parents, des artistes et des directeurs d'école et d'établissements éducatifs**

### *Sensibilisation, soutien et formation*

- Sensibiliser l'opinion publique et promouvoir la valeur et l'impact social de l'éducation artistique en créant une demande d'éducation artistique et de professeurs d'arts compétents ;
- Offrir impulsion, soutien et assistance à l'enseignement et à l'apprentissage dans et à travers les arts ;
- Promouvoir l'accessibilité des arts à tous les enfants et leur participation active comme élément central de l'éducation ;
- Encourager l'utilisation de ressources humaines et matérielles locales et adaptées au contexte, à la fois comme vecteur et contenu d'une éducation de qualité ;
- Fournir des ressources et des supports didactiques aux éducateurs pour les aider à développer, utiliser et partager une nouvelle pédagogie enrichie par les arts ;
- Fournir une assistance afin de permettre aux praticiens de l'éducation artistique d'exploiter les innovations technologiques qui permettront à l'éducation artistique de toucher des groupes marginalisés et faciliteront la création de supports pédagogiques novateurs et le partage des connaissances ;
- Soutenir la formation professionnelle continue des enseignants, des artistes et des animateurs associatifs afin de sensibiliser ces professionnels à la diversité culturelle et de leur permettre de développer le potentiel de création, d'esprit critique et d'innovation de leurs élèves ;
- Encourager et promouvoir le développement de pratiques artistiques grâce aux médias numériques ;
- Mettre en place, si besoin est, des centres culturels et autres espaces et infrastructures dédiés à l'éducation artistique pour les jeunes ;

### *Partenariats et coopération*

- Encourager des partenariats dynamiques et durables entre les cadres éducatifs (formels et informels) et le reste de la communauté ;
- Faciliter la participation d'artistes locaux dans le cadre d'apprentissage et l'intégration de formes et de techniques artistiques locales dans les processus d'apprentissage afin de renforcer les cultures et les identités locales ;
- Faciliter la coopération entre les écoles et les parents ainsi que les organisations et les institutions communautaires, et mobiliser les ressources locales au sein des communautés pour développer des programmes d'éducation artistique afin de permettre aux communautés de partager la transmission des valeurs culturelles et des formes d'art locales ;

### *Mise en œuvre, évaluation et partage des connaissances*

- Mettre en œuvre et évaluer des projets de collaboration école-communauté fondés sur des principes de coopération ouverte, d'intégration et d'adaptation ;
- Encourager l'élaboration d'une documentation efficace et le partage des connaissances entre les enseignants ;
- Partager les informations et les données avec les parties prenantes, notamment les gouvernements, les communautés, les médias, les ONG et le secteur privé ;

## **2. Recommandations à l'intention des ministères publics et des responsables politiques**

### *Reconnaissance*

- Reconnaître le rôle de l'éducation artistique dans la préparation du public et des différentes parties de la population à l'appréciation des manifestations artistiques ;
- Reconnaître l'importance du développement d'une politique en matière d'éducation artistique qui assure la cohérence des liens entre les communautés, les institutions sociales et éducatives et le monde du travail ;
- Reconnaître la valeur de la réussite des projets et des pratiques en lien avec l'éducation artistique développés au niveau local dans le respect des spécificités culturelles. Reconnaître que les projets futurs doivent s'inspirer des bonnes pratiques mises en œuvre jusque-là ;
- Donner la priorité au besoin de sensibiliser l'opinion publique aux contributions essentielles apportées par l'éducation artistique aux individus et à la société ;

### *Elaboration des politiques*

- Traduire la prise de conscience croissante de l'importance de l'éducation artistique dans la mobilisation de ressources suffisantes au passage des principes à l'action afin de faire reconnaître les bénéfices des arts et de la créativité pour tous et de soutenir la mise en œuvre d'une nouvelle vision de l'art et de l'apprentissage ;
- Concevoir des politiques relatives à la recherche nationale et régionale dans le domaine de l'éducation artistique qui prennent en compte les spécificités des cultures ancestrales et des groupes de population vulnérables ;
- Encourager l'élaboration de stratégies de mise en œuvre et de surveillance afin de garantir la qualité de l'éducation artistique ;

- Accorder à l'éducation artistique une place centrale et permanente dans les programmes scolaires, dûment financée et bénéficiant d'enseignants compétents et de qualité ;
- Prendre en considération la recherche lors des décisions relatives au financement et aux programmes et établir de nouvelles normes d'évaluation de l'impact de l'éducation artistique (puisque l'on peut démontrer que l'éducation artistique peut contribuer de façon significative à l'amélioration des performances des élèves dans des domaines tels que l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul, tout en étant bénéfique sur les plans humain et social) ;
- Garantir une continuité entre les programmes gouvernementaux et les politiques publiques des Etats relatives à l'éducation artistique ;
- Adopter des politiques régionales en matière d'éducation artistique pour l'ensemble des pays d'une région (par exemple, l'Union africaine) ;
- Intégrer l'éducation artistique dans les chartes culturelles adoptées par l'ensemble des Etats membres ;

#### *Formation, mise en œuvre et soutien*

- Permettre l'accès des artistes et des enseignants à une formation professionnelle pour renforcer la qualité de l'éducation artistique dispensée et créer des départements d'éducation artistique dans les universités qui n'en disposent pas ;
- Faire de la formation des professeurs d'arts une nouvelle priorité au sein du système éducatif en leur permettant de contribuer de façon plus efficace aux processus d'apprentissage et de développement culturel, et faire de la sensibilisation aux arts un élément de la formation de l'ensemble des enseignants et des acteurs de l'éducation ;
- Mettre à disposition des établissements éducatifs formels et informels des enseignants et des artistes bien formés afin de permettre et de favoriser le développement et la promotion de l'éducation artistique ;
- Intégrer les arts dans les programmes scolaires ainsi que dans l'éducation informelle ;
- Permettre l'accès à l'éducation artistique dans les cadres scolaires et extrascolaires à tous les individus, indépendamment de leurs aptitudes, de leurs besoins, de leur condition sociale, physique et mentale ou de leur situation géographique ;
- Produire et mettre à disposition de toutes les écoles et bibliothèques les ressources matérielles nécessaires à un enseignement efficace des arts. Parmi ces dernières, citons un lieu, les médias, les livres, le matériel et les outils artistiques ;
- Proposer aux populations autochtones une éducation artistique adaptée à leur méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage, et accessible dans leur propre langue, conformément aux principes définis dans la Déclaration sur la diversité culturelle de l'UNESCO ;
- Etudier les possibilités d'élaboration de programmes d'éducation artistique fondés sur les valeurs et les traditions locales.

#### *Partenariats et coopération*

- Promouvoir des partenariats entre tous les ministères et les organisations gouvernementales concernés afin de mettre en place des politiques et des stratégies cohérentes et durables en matière d'éducation artistique ;

- Encourager les responsables politiques à tous les niveaux à s'associer aux efforts des éducateurs, artistes, ONG, groupes de pression, représentants du monde des affaires, du monde du travail et de la société civile afin de créer des programmes et des messages ciblés de sensibilisation ;
- Encourager l'engagement actif dans l'éducation artistique des institutions culturelles et artistiques, des fondations, des médias, de l'industrie et des représentants du secteur privé ;
- Intégrer au cœur du processus éducatif des partenariats entre les écoles, les artistes et les institutions culturelles ;
- Promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'éducation artistique dans un but de renforcement de l'intégration régionale ;

#### *Recherche et partage des connaissances*

- Développer une banque de données exhaustive répertoriant les ressources humaines et matérielles en matière d'éducation artistique et rendre cette dernière accessible à tous les établissements éducatifs, y compris par le biais d'Internet ;
- Assurer la diffusion des informations relatives à l'éducation artistique, à sa mise en œuvre et à son suivi par les ministères de l'Éducation et de la Culture ;
- Encourager la création de collections et d'inventaires des œuvres qui enrichissent l'éducation artistique ;
- Collecter des données sur la culture orale actuelle des sociétés en crise ;

### **3. Recommandations à l'intention de l'UNESCO et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales**

#### *Sensibilisation et soutien*

- Témoigner de l'importance des contributions que l'éducation artistique peut apporter dans toutes les sphères de la société et reconnaître l'éducation artistique comme une stratégie intersectorielle majeure ;
- Relier l'éducation artistique aux ressources adaptées et aux programmes connexes tels que l'éducation pour tous et l'éducation pour un développement durable ;
- Souligner le besoin de stratégies participatives qui permettent de valider et d'encourager les initiatives pratiques locales ;
- Promouvoir la sensibilisation aux problèmes socioculturels et environnementaux grâce aux programmes d'éducation artistique afin de permettre aux élèves de prendre conscience des valeurs de leur environnement, de leur place dans la société et de leur engagement pour un développement durable ;
- Encourager les médias de la communication à soutenir les objectifs de l'éducation artistique et à promouvoir la sensibilité esthétique et les valeurs artistiques auprès du grand public ;
- Continuer à intégrer l'éducation artistique dans les programmes internationaux ;
- Prendre des dispositions dans les budgets afin d'encourager l'éducation artistique et de promouvoir son intégration dans les programmes scolaires ;
- Promouvoir le développement et la mise en œuvre de l'éducation artistique à différents niveaux et dans les différentes modalités des programmes éducatifs dans une optique interdisciplinaire et transdisciplinaire afin de créer de nouvelles perspectives esthétiques ;

- Promouvoir les investissements qui dotent l'éducation artistique des biens culturels, des ressources matérielles et des financements pour :
  - Créer des lieux spécifiques dans les écoles et des espaces culturels qui proposent différentes formes d'éducation artistique ;
  - Fournir des matériels didactiques spécialisés, y compris des publications en langue maternelle ;
  - Assurer le développement de l'éducation artistique et promouvoir un salaire et des conditions de travail décentes pour le personnel enseignant qui travaille au développement de ce domaine de connaissances.
- Encourager activement les gouvernements et autres entités à faciliter la collaboration entre les ministères, les départements, les institutions culturelles, les ONG et les professionnels des arts ;
- Organiser de futures conférences sur l'éducation artistique étant donnée l'importance de favoriser une réflexion et une amélioration permanentes. A cet égard, les ministres et les autres participants à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique appuient la proposition de la République de Corée d'organiser une seconde Conférence mondiale sur l'éducation artistique à Séoul.

#### *Partenariats et coopération*

- Faciliter la coordination entre les institutions éducatives et culturelles de chaque pays afin qu'elles s'accordent sur les politiques et les activités à mettre en œuvre pour le développement de l'éducation artistique ;
- Encourager la définition de compétences et de mécanismes pour assurer la cohérence d'une éducation artistique formelle et informelle entre les institutions éducatives et culturelles ;
- Créer des réseaux de coopération entre les Etats membres et au sein de leurs systèmes éducatifs et culturels respectifs afin de fonder la réussite du développement de l'éducation artistique sur des valeurs de coopération et d'alliance ;
- Conformément à l'accord de partenariat conclu entre l'Union africaine et l'UNESCO à l'issue du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains (Khartoum, janvier 2006) :
  1. Soutenir l'adoption et la proclamation par les Etats membres des Nations Unies d'une décennie pour l'éducation artistique pour tous (2006-2016).
  2. Repenser les objectifs de la stratégie de l'éducation pour tous afin d'y intégrer l'éducation artistique.
  3. En collaboration avec l'Union africaine, renforcer le soutien aux institutions nationales dans leurs efforts de promotion de la culture et des arts en Afrique (comme le CRAC au Togo, le CELTHO au Niger...), aux institutions d'éducation artistique (publiques ou privées) ainsi qu'aux initiatives de la société civile visant à renforcer les compétences artistiques locales.
  4. En collaboration avec l'Union africaine et des organisations intergouvernementales sous-régionales (CEDEAO, SADDEC, CEMAC, etc.), soutenir l'organisation d'une conférence régionale africaine sur l'éducation artistique.

#### *Recherche, évaluation et partage des connaissances*

- Promouvoir une évaluation continue des impacts émotionnels, sociaux, culturels, cognitifs et créatifs de l'éducation artistique ;

- Promouvoir un système régional de collecte et de diffusion des informations sur l'éducation artistique;
- Promouvoir le partage des connaissances et la création de réseaux grâce à la création d'Observatoires de l'éducation artistique (centres d'échange des informations), avec des chaires de l'UNESCO et le réseau UNITWIN ;<sup>8</sup>
- Promouvoir la recherche sur les arts afin de contribuer au développement d'initiatives futures dans ce domaine en pleine expansion ;
- Etablir une base de données internationale pour fournir des informations scientifiquement fondées sur l'impact social et individuel de l'éducation artistique et de l'engagement créatif, notamment, mais pas uniquement, dans des domaines tels que l'épanouissement global de l'individu, la cohésion sociale, la résolution de conflits, la santé publique et l'utilisation des nouvelles technologies dans l'expression créative au sein des écoles ;
- Commander des études de cas et des recherches qui pourront ensuite servir de modèle pour un engagement dans une recherche plus participative et pragmatique. Ce type d'études de cas pourrait permettre la création d'un réseau international de chercheurs qui partageraient leurs méthodologies et construiraient de meilleurs modèles d'évaluation avec la collaboration active des élèves, des artistes, des enseignants et des parents. Ce processus permettrait le renforcement des capacités pour l'avenir et l'apport d'un nouvel éclairage sur l'apprentissage tout au long de la vie et l'évaluation ;
- Encourager la recherche sur l'utilisation traditionnelle des arts dans l'apprentissage et dans la vie quotidienne et sa redécouverte ;
- Enregistrer et évaluer les ressources bibliographiques et autres sources d'informations relatives à l'éducation artistique dans une optique d'analyse, de reformulation et de diffusion ;
- Systématiser les expériences importantes pouvant servir à l'élaboration d'indicateurs de qualité pour l'éducation artistique et à la promotion de l'échange des pratiques ;
- Faciliter la préparation et la mise en œuvre de projets de formation et de recherche aux niveaux régional et international ;
- Mettre en place des réseaux internationaux pour faciliter la coopération régionale et le partage des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre des politiques d'éducation artistique ;

#### *Formation et soutien à l'intention des enseignants, des écoles et des artistes*

- Faciliter la formation des enseignants à la théorie et à la pratique de l'éducation artistique ;
- Promouvoir le soutien international à la formation des enseignants et au développement des programmes afin d'élargir l'accessibilité et d'améliorer la qualité de l'éducation artistique, notamment dans les pays aux ressources insuffisantes ;
- Encourager la participation dans l'enseignement primaire et secondaire d'artistes, de passeurs de traditions et d'animateurs culturels afin d'enrichir l'utilisation créative par les élèves de différentes formes d'expression artistique ;
- Encourager la création de programmes de recherche et de formation tout au long de la vie à l'intention des professionnels (artistes, enseignants, directeurs, concepteurs, etc.) travaillant dans le domaine de l'éducation artistique;

---

<sup>8</sup> Cf. « Plan d'action pour l'Asie : observatoires sur les arts dans l'éducation en Asie », *Eduquer à la créativité : introduire l'art et la culture dans l'enseignement asiatique*, rapport du symposium de la région Asie sur l'éducation artistique, UNESCO 2005

- Encourager la participation et l'association des professeurs d'arts, tant au niveau national qu'international, afin de leur permettre de renforcer leur représentation sociale et leur statut professionnel ;
- Encourager la création d'ouvrages, de matériels, de méthodologies et de manuels d'enseignement-apprentissage consacrés à l'éducation artistique ;
- Encourager l'intégration de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes de formation des enseignants et dans les processus éducatifs formels et informels, comme moyen de création, d'expression artistique, de réflexion et de pensée critique.



## ANNEXE : Etudes de cas

### Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

#### 1. Formation des enseignants et des artistes

- *Formation des professeurs d'arts*

##### *Partenariats dans le cadre de la formation des enseignants pour le secondaire en Papouasie Nouvelle Guinée*

Le chant, la danse, le mime, la sculpture, le conte et la peinture font partie intégrante de la vie des communautés autochtones en Papouasie Nouvelle Guinée (PNG). La naissance, l'âge adulte, la vieillesse, la mort et l'au-delà sont peuplés d'activités dans lesquelles les arts jouent le rôle primordial de révélateur du sens du monde. En raison de la valeur accordée à ces relations, l'enseignement et l'apprentissage des arts, mais aussi les connaissances et les compétences artistiques revêtent une importance toute particulière en PNG.

Ce projet vise à mettre en place des partenariats entre les formateurs d'enseignants et les artistes au sein de la communauté afin qu'ils travaillent conjointement à la formation des futurs professeurs d'arts. Les étudiants sont les futurs professeurs d'arts du Département des arts expressifs de l'université de Goroka. L'artiste principal est George Sari, artiste local du village *Okiufa*, situé aux abords du campus universitaire. Enfant, il a appris l'histoire de son clan et les règles de vie de sa communauté auprès de son grand-père et de son père et a gardé une fascination pour la terre de son clan, sa faune et sa flore. Au contact de George Sari, les étudiants ont ainsi la possibilité de découvrir leur passé et d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances dans un contexte aussi magique que « magnétique ».

Le partenariat entre les étudiants, George Sari et le département des arts expressifs de l'université de Goroka est un exemple de bonne pratique dans la formation des enseignants d'arts.

##### *L'artiste au cœur du programme éducatif communautaire, Canada*

Une branche spécialisée de la licence de sciences de l'éducation de la Queen's University au Canada accueille des artistes de différentes disciplines, dont l'écriture, la danse, la musique, le théâtre et les arts plastiques, pour un programme d'une durée de neuf mois répondant aux critères d'aptitude à l'enseignement tout en accordant une place importante aux arts et à la créativité. En plus de leur bon niveau dans une discipline artistique, les candidats doivent pouvoir justifier d'une licence pour postuler à ce programme.

Les cours sont assurés par des praticiens de chacune des matières artistiques et pédagogiques enseignées ayant une longue expérience tant comme artistes que comme éducateurs. Les candidats acquièrent des compétences et des connaissances dans des pratiques pédagogiques adaptées à l'enseignement des arts et apprennent comment promouvoir les partenariats avec leurs collègues et avec les organisations artistiques et éducatives. Ils travaillent avec des praticiens d'autres disciplines artistiques dans le cadre de projets interdisciplinaires de collaboration et apprennent comment intégrer leurs connaissances et leurs compétences

d'artistes dans les cadres éducatifs, notamment les écoles, les centres d'arts communautaires et les programmes de sensibilisation menés par des organisations artistiques professionnelles.

- **Formation des artistes**

### ***Le programme artiste enseignant du Royaume-Uni***

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une initiative en pleine expansion pour la formation continue des professeurs d'arts. A l'heure actuelle, douze centres sont en activité en Angleterre, un en Ecosse et deux au Pays de Galle. Chacun représente une collaboration entre une galerie ou un musée d'art contemporain, une école de beaux-arts ou une école d'arts et la *National Society for Education in Art Design* qui est à la tête du projet. *Arts Council England*, le *Scottish Arts Council* et le *Welsh Arts Council* assurent l'essentiel du financement.

Les programmes variés de ces centres offrent aux artistes enseignants participant au projet la possibilité d'accroître leur connaissance de la richesse et de la complexité des pratiques artistiques contemporaines et de la diversité des courants de pensée et des influences qui les inspirent. Les artistes enseignants peuvent réévaluer, renforcer et réitérer leurs propres conceptions et parcours en tant qu'artistes tout en s'inscrivant au sein d'une solide communauté professionnelle. Ces projets visent également à améliorer de manière significative les normes relatives à l'enseignement et à l'apprentissage dans les écoles d'arts grâce au perfectionnement personnel des artistes enseignants. Différents cours de présentation (allant jusqu'à cinq jours d'ateliers et de séminaires pratiques et théoriques intensifs), un programme intermédiaire coordonnant des ateliers, des séminaires et des visites d'ateliers ou de galeries, et des cours débouchant sur l'obtention d'un master sont proposés.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter : <http://www.nsead.org/cpd/ats.aspx>

## **2. Partenariats**

- **Aux niveaux ministériel et municipal**

### ***Méthodes de partenariat, Lituanie***

Afin de renforcer les liens entre les secteurs de la culture et de l'éducation en Lituanie, le ministère de l'Education et des Sciences a introduit des initiatives d'envergure nationale proposant des activités artistiques extrascolaires aux enfants. La majorité de ces projets sont élaborés au niveau gouvernemental et bénéficient du soutien organisationnel des municipalités, des ONG et des centres nationaux dédiés aux arts, à la jeunesse et au tourisme. Ces initiatives ont pour objectif d'occuper les enfants durant leur temps libre après l'école, d'encourager la créativité et l'expression personnelle, de soutenir les enfants présentant des dons artistiques et de promouvoir la sensibilisation à la culture et la connaissance de l'environnement et des communautés locales.

### ***Laboratoires de recherche et de création, Colombie***

Dans le cadre du « Plan national pour les arts » du ministère de la Culture de Colombie, les laboratoires de recherche et de création ont été créés afin de promouvoir le développement

des arts plastiques et d'encourager les partenariats entre les institutions culturelles, académiques et artistiques. Opérant au niveau régional, ils créent un lieu de rencontre pour les artistes et les enseignants facilitant l'échange des pratiques artistiques et pédagogiques afin d'élaborer de nouvelles perspectives pour la formation et l'éducation artistiques de demain. En outre, ces laboratoires permettent la création d'une perspective interrégionale en matière de pratiques artistiques et pédagogiques et donc la circulation des modèles pédagogiques vers des régions moins développées dans ce domaine.

### ***Le cartable culturel norvégien***

Il y a environ cinq ans, le gouvernement norvégien a mis en place le programme « Le cartable culturel ». L'objectif de ce dernier est de mettre en place pour tous les élèves de la maternelle à la fin du primaire, des rencontres régulières et faisant partie intégrante du programme scolaire avec des artistes et des expressions artistiques de qualité.

A travers une structure nationale fondée sur la coopération entre les autorités culturelles et éducatives aux niveaux national, régional et local, des partenariats ont été mis en place entre des organisations et des institutions culturelles et le système éducatif. Chaque école du pays propose désormais dans son programme annuel des rencontres avec des artistes et des visites de musées et d'autres lieux culturels. Ce programme comprend également des ateliers et des représentations artistiques dans le cadre desquels les élèves, et parfois le personnel des écoles, travaillent en collaboration avec des artistes professionnels.

De façon générale, ce programme semble bien accepté par les écoles locales, même si des défis évidents subsistent concernant le développement des compétences des artistes et des enseignants afin de renforcer les effets éducatifs du programme, et l'établissement d'une compréhension mutuelle de base entre tous les acteurs concernés sur les objectifs du programme.

- **Au niveau des écoles**

### ***Projet pilote pour les partenariats au niveau des écoles en République de Corée (2004-2006)***

Cette initiative a pour objectif d'élaborer un modèle de coopération et d'institutionnaliser un réseau nécessaire au sein de la communauté afin de poser les fondations de programmes d'éducation artistique à long terme dans les écoles. Dans ce cadre, le Service coréen pour la Culture et l'Éducation artistique (*Korea Culture and Arts Education Service, KACES*) a apporté son soutien dans tout le pays à 64 projets en 2005 qui variaient selon les modalités de partenariats avec des groupes d'artistes locaux, des praticiens et des organisations artistiques utilisant les centres culturels, musées, galeries, etc. comme des lieux d'apprentissage de l'éducation artistique.

En association avec une autre initiative, « L'artiste dans l'école », conçue pour encourager la participation des artistes dans l'éducation en leur offrant une formation initiale, ce projet pilote a répondu à la demande en matière d'éducation artistique dans les écoles en proposant des instructeurs professionnels dans des domaines en pleine expansion tels que le théâtre, la

danse, le cinéma et les médias. Ainsi, quelque 1500 artistes devenus instructeurs ont été envoyés dans 3000 écoles, autant d'exemples de bonnes pratiques en matière d'éducation artistique dans le cadre scolaire.

***Soutien des musées pour la mise en oeuvre de la pédagogie d'apprentissage à travers les arts, un programme proposé par le musée Guggenheim (Etats-Unis, Espagne 2006)***

Le programme éducatif « Learning through the arts » (LTA, apprendre à travers les arts) a été conçu pour s'inscrire en soutien de l'enseignement des matières du programme scolaire en invitant les artistes dans les écoles publiques à travailler en étroite collaboration avec les enseignants et leurs élèves. Dans le cadre de ce programme, les élèves sont encouragés à redécouvrir l'apprentissage sous des formes variées, comme la parole, l'exploration, le théâtre et la création. Les enfants étant en général réceptifs à l'apprentissage au travers d'activités artistiques, les ateliers s'avèrent d'une réelle efficacité pour la consolidation de l'apprentissage dans certaines matières du programme et le renforcement des compétences en matière de lecture, d'écriture et de langage. En prenant part à ce processus créatif, les élèves acquièrent des compétences dans l'organisation et la mise en oeuvre de projets, le travail en équipe et la pensée critique. Le programme LTA permet de toucher des enfants qui pourraient autrement rencontrer des difficultés face aux méthodes d'enseignement traditionnelles et, surtout, favorise l'estime et l'épanouissement personnels des enfants.

Chaque programme est unique et individualisé de manière à prendre en compte les centres d'intérêt, les faiblesses et les points forts de chaque classe, et peut couvrir toute matière ou thème du programme, des sciences naturelles aux mathématiques. Lorsque les enseignants ont identifié une matière du programme nécessitant un soutien supplémentaire, et défini les objectifs devant être atteints et les compétences et les comportements qu'ils souhaitent encourager et stimuler, l'artiste et l'éducateur du musée créent une série d'ateliers répartis en modules d'enseignement. Ces ateliers d'une heure et demie, proposant tout un éventail d'activités allant de la photographie, de la peinture et de la sculpture à la vidéo et la musique et à l'art numériques, se déroulent au sein de l'école une fois par semaine pour une durée de vingt semaines.

Au même titre que les enseignants, les artistes participant à ce programme jouent un rôle essentiel en encourageant le travail des enfants et en les invitant à appliquer aux matières du programme scolaire le mode de pensée conceptuelle propre à la créativité artistique.

- **Au niveau des enseignants**

***Windmill Performing Arts, Australie***

*Windmill Performing Arts* est une initiative axée sur le développement des collaborations entre les artistes, les enseignants, les compagnies et les institutions visant à la commande de nouvelles productions, à la création de partenariats, de co-présentations, de tournées et à l'avancée de la recherche.

Depuis son lancement en 2002, la compagnie a produit des spectacles d'enfants dans des domaines aussi variés que le théâtre, l'opéra, la musique, la danse, le ballet et les marionnettes à l'échelle nationale et internationale.

Ses activités se fondent sur l'épanouissement cognitif et global de l'enfant. A cette fin, la compagnie a lancé des programmes stratégiques en partenariat avec les institutions universitaires et le secteur éducatif, tels que des formations professionnelles destinées aux éducateurs comme aux artistes, des ateliers artistiques à l'intention des familles et des projets de recherche sur l'éducation artistique.

L'une des initiatives de la compagnie, en partenariat avec une université, intitulée *Children's Voices* est un projet de recherche explorant et collectant des données concernant l'impact du spectacle sur l'apprentissage des enfants. Cette recherche est destinée à orienter la création des spectacles futurs de *Windmill* et à apporter des données fiables sur l'éducation artistique en Australie.

### ***Le chêne de Finlande, un projet sur le patrimoine culturel***

En Finlande, il est très répandu que les enseignants invitent des artistes au sein de leurs classes ou organisent des visites dans des institutions culturelles. Par contre, l'utilisation des programmes en ligne par les enseignants est moins courante.

L'un des exemples de réussite pouvant être cité dans ce contexte est le projet « Chêne de Finlande Plus ». Il s'agit d'une initiative conjointe entre le Conseil national des Antiquités, le Conseil national de l'Education et le ministère de l'Environnement visant au développement de l'enseignement du patrimoine culturel grâce aux partenariats. En Finlande, l'enseignement du patrimoine culturel est considéré comme le nouvel élément central des programmes scolaires. Dans cette perspective, ce projet vise à enseigner la culture, à sensibiliser aux cultures du monde et à développer des méthodes d'enseignement du patrimoine culturel par l'intermédiaire des enseignants, des musées, des centres environnementaux régionaux, du Conseil national de l'Education et du Conseil national des Antiquités. Les écoles et les musées ont au départ été invités à participer au projet via Internet puis sont passés à sa mise en œuvre à l'aide du site du programme, de revues et de CD-ROM. Au total, 400 écoles, 500 enseignants, 65 musées et 15 organisations de 70 municipalités ont pris part à ce projet.

### ***La jeunesse et l'art numérique (JAN)***

Le projet « La jeunesse et l'art numérique » (JAN) de l'UNESCO lancé en 2004 est un autre exemple d'initiative de partenariat en ligne. Le projet JAN est un programme international basé sur Internet conçu pour permettre aux jeunes, grâce à un travail de collaboration et aux outils de création numérique, d'acquérir une meilleure compréhension mutuelle des valeurs culturelles de chacun et de partager leurs idées sur de grands problèmes de notre temps. Le programme vise à renforcer l'utilisation novatrice des arts et de la créativité comme outils d'expression et de communication, à promouvoir la communication culturelle à l'échelle internationale, à familiariser les jeunes avec la communication et les arts visuels et à mobiliser les communautés de jeunes grâce à l'apprentissage créatif en ligne. En moyenne, 15 écoles et centres de jeunes sont invités à participer à chaque session du programme via Internet. Outre un kit à l'intention des éducateurs qui expose les différentes étapes du programme en ligne et guide l'éducateur dans sa mise en œuvre, un modérateur international en ligne, nommé par l'UNESCO, est chargé d'apporter l'assistance pédagogique nécessaire pour la mise en œuvre du programme en ligne par les élèves. Quatre programmes JAN ont été développés autour des thèmes de l'eau, de la paix, de la vie urbaine et du VIH/SIDA. Au total, plus de 120 écoles et centres de jeunes de différentes origines géoculturelles ont participé aux sessions 2005-2006.